

Les services aux entreprises en Languedoc-Roussillon : un domaine d'activité dynamique et hétérogène

Mireille LEFEBVRE, INSEE - Patrick CROSNIER et Véronique SALABERT, DIRECCTE

En Languedoc-Roussillon, en 2008, les services aux entreprises emploient un peu plus de 88 000 salariés et représentent 12 % des effectifs salariés totaux. L'évolution de l'emploi, soutenue par un contexte démographique favorable, connaît une progression beaucoup plus rapide qu'au niveau national, témoignant de la dynamique de ce domaine d'activités.

Les services aux entreprises languedociens forment un ensemble hétérogène : quelques secteurs d'activité prédominants, un tissu de petites entreprises coexistant avec quelques grands employeurs, une relative dépendance à des centres de décision externes ainsi qu'une concentration marquée dans les zones d'emploi de Montpellier et de Bagnols-sur-Cèze.

Si le Languedoc-Roussillon se positionne plutôt bien dans le concert des régions de France de province, c'est en grande partie grâce aux activités de Recherche et Développement scientifique du secteur public. Du côté du secteur privé, la progression des dépenses de recherche ne se retrouve pas au niveau des emplois occupés.

Une partie des services aux entreprises de la région est constituée de services stratégiques : la région, à première vue, semble plutôt bien dotée mais un regard plus approfondi, tenant compte de la structure de l'appareil productif régional, conduit à nuancer ce constat.

Une activité dynamique, portée par de petites entreprises et quelques grands employeurs

12 % de l'emploi salarié régional et une très forte croissance des effectifs

En 2008, au sein des entreprises publiques et privées, les services aux entreprises* regroupent un peu plus de 88 000 salariés en Languedoc-Roussillon et constituent 12 % de l'emploi salarié régional (France : 14 %).

Parmi les 18 activités composant ces services, cinq regroupent 60 % des effectifs : les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager, la poste-courrier, les activités juridiques et comptables, les activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et analyses techniques ainsi que la recherche-développement scientifique (tableau 1).

Entre 2000 et 2008, les effectifs salariés des services aux entreprises ont fortement augmenté en Languedoc-Roussillon (graphique 1).

Cette croissance a été deux fois plus rapide qu'au niveau national (+ 24 % contre + 10 %), dépassant largement le rythme - déjà très fort - constaté pour l'ensemble des activités salariées de la région au cours de la même période (+ 14 % contre + 5 % pour la France métropolitaine).

Cette dynamique de l'emploi régional, concomitante avec une progression démographique soutenue, est un fait de longue période. La cassure de la fin 2008 n'a toutefois pas été suivie d'une reprise. Le niveau de l'emploi salarié d'avant la crise n'a pas été retrouvé.

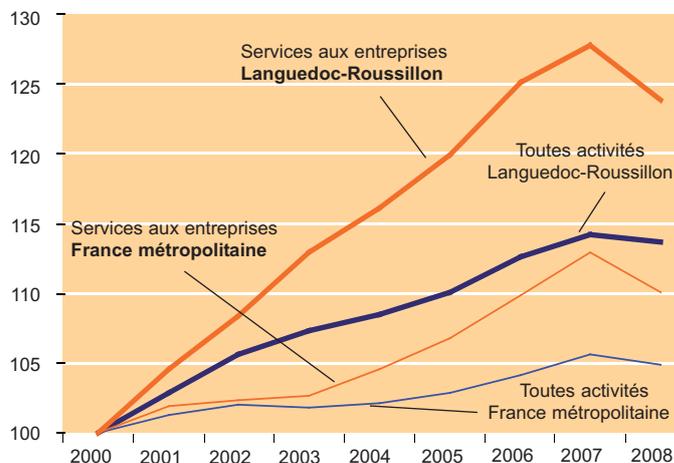
Tab. 1 - Activités représentant au total 60 % et chacune au moins 10 % de l'emploi salarié des services aux entreprises - Languedoc-Roussillon

	Nombre d'emplois
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	12 940
Poste et courrier	10 930
Activités juridiques et comptables	9 250
Architecture et ingénierie, contrôle et analyses techniques	9 230
Recherche-développement scientifique	9 150

Source : Insee - CLAP 2008

Graph. 1 - Evolution de l'emploi salarié
dans les services aux entreprises
et dans l'ensemble des activités de 2000 à 2008

Unité : indice base 100 en 2000



Source : Insee - Estel 2000 à 2008

Un tissu de petites entreprises et quelques grandes structures nationales

Dans les services aux entreprises du Languedoc-Roussillon, les grands établissements sont rares (tableau 2).

Par comparaison avec l'ensemble des activités, les établissements sont de taille plutôt modeste, au sein d'un tissu productif où dominent les petites entreprises. Cette caractéristique se retrouve dans les régions de province mais le phénomène est plus marqué dans la région : 29 % des salariés des services aux entreprises travaillent dans des microentreprises* contre 24 % pour la France de province (tableau 3).

Contrairement à la province, dans la région Ile-de-France, l'emploi salarié des services aux entreprises est beaucoup plus concentré dans de grandes unités de production : plus de la moitié des effectifs travaillent dans des établissements d'au moins 100 salariés. De plus, la concentration de l'emploi salarié francilien dans les grandes unités est plus marquée dans le domaine des services aux entreprises que dans l'ensemble des activités.

Tab. 2 - Principaux employeurs dans les services aux entreprises en Languedoc-Roussillon

Activité	Raison sociale	Nombre de salariés	Nombre d'établissements
R&D	CNRS	2 000	7
	CEA	1 700	1
	SANOFI-AVENTIS	1 400	1
	CIRAD	1 200	3
	INRA	900	12
Poste-courrier	LA POSTE	10 800	1 200
Télécommunications	FRANCE TELECOM	3 200	80
Nettoyage	ONET SERVICES	1 100	6
	ISS ABILIS FRANCE	700	4
	SUD SERVICE SAS	600	3

Source : Insee - CLAP 2008

En Languedoc-Roussillon, 42 % des salariés des services aux entreprises exercent leur emploi dans un établissement dont le siège social se trouve hors de la région. Cet indicateur de « dépendance », assez variable d'une région à l'autre, se situe toutefois dans la moyenne ; à titre d'exemple, il dépasse 50 % pour la région Centre et pour le Limousin mais n'atteint que 6 % en Ile-de-France. Près du tiers des salariés des services aux entreprises languedociens (30 %) travaillent dans un établissement dont le centre de décision se trouve en Ile-de-France, région qui concentre de très nombreux sièges sociaux.

* Voir définition page 9

Ce ratio de dépendance (42 %) dépasse largement celui de l'ensemble des activités salariées du Languedoc-Roussillon (27 %). Toutefois, il varie beaucoup selon l'activité : parmi les services aux entreprises, il est proche de 100 % pour la poste-courrier et les télécommunications, avoisine 75 % dans la recherche-développement et la programmation-diffusion.

A l'opposé, il est faible pour l'édition et pour la production de films, ainsi que pour les activités juridiques et comptables, les activités des sièges sociaux-conseil de gestion, les enquêtes et la sécurité, et les activités de soutien aux entreprises. Pour ces activités, une moindre dépendance va souvent de pair avec une part importante de l'emploi dans de petits établissements.

Un « effet recherche-développement » dans le secteur public, caractéristique en Languedoc-Roussillon

La région Ile-de-France concentre à elle seule 40 % de l'emploi salarié national des services aux entreprises alors qu'elle représente 25 % des effectifs salariés, toutes activités confondues. Du fait de cette prédominance francilienne, dans la plupart des régions de province les services aux entreprises occupent une place plutôt modeste, sauf en Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, où leur part relative dépasse celle de l'emploi salarié total (carte 1).

Comparé à l'ensemble des régions de province, le Languedoc-Roussillon semble plutôt bien positionné pour les services aux entreprises, grâce aux activités de recherche-développement scientifique qui emploient plus de 10 % des salariés des services aux entreprises (graphique 3).

Cette particularité fait suite à une politique de déconcentration des grands instituts de recherche publique. Le Languedoc-Roussillon concentre 4 % de la dépense intérieure de recherche-développement totale (DIRD)*, ce qui le place au 5^{ème} rang des régions françaises. En 2008, la DIRD représentait 2,5 % du PIB régional. Par rapport à l'an 2000, ce ratio a progressé dans la région alors que la moyenne nationale demeurait stable à 2,1 %. Il situe le Languedoc-Roussillon derrière les régions Midi-Pyrénées, Ile-de-France et Franche-Comté, à égalité avec Rhône-Alpes.

Mais l'activité de recherche-développement a pour handicap le caractère peu industriel de l'économie régionale et la rareté relative des grandes entreprises. Peu d'entreprises, en dehors de SANOFI-AVENTIS, exercent cette activité à titre principal.

Tab. 3 - Répartition de l'emploi salarié par taille d'établissement

	De 1 salarié à moins de 10	De 10 à moins de 50	De 50 à moins de 100	100 et plus	Total
Dans les services aux entreprises					
Languedoc-Roussillon	29	31	11	29	100
France métropolitaine hors Ile-de-France	24	31	13	33	100
France métropolitaine	21	27	12	41	100
Dans l'ensemble des activités					
Languedoc-Roussillon	26	29	12	32	100
France métropolitaine hors Ile-de-France	22	29	13	37	100
France métropolitaine	20	27	12	40	100

Source : Insee - CLAP 2008

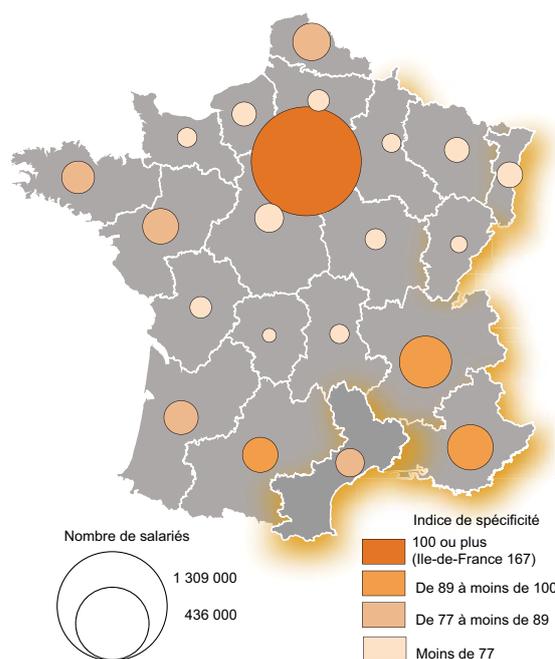
La forte progression de la DIRD en Languedoc-Roussillon, entre 2000 et 2008 (+ 69 % contre + 34 % en France), a été encore plus marquée au niveau des entreprises privées (+ 116 %, contre + 33 % pour le secteur public), faisant passer le Languedoc-Roussillon de la 16^{ème} à la 11^{ème} place parmi les régions françaises, pour le volume des dépenses intérieures de recherche effectuées par les entreprises privées régionales. Cependant, cette croissance ne se retrouve pas au niveau des emplois occupés : la proportion de chercheurs dans les entreprises de la région reste la plus faible de France métropolitaine.

Forte présence de la poste-courrier et des activités juridiques et comptables

Exception faite de la recherche-développement, la poste-courrier et les activités juridiques et comptables sont aussi surreprésentées dans la région et occupent plus de 10 % de l'emploi salarié :

■ la surreprésentation de la poste-courrier se rencontre dans la plupart des régions de province. En son sein prédomine « la Poste » et ses 1 200 établissements implantés sur le territoire languedocien. Cette activité, bien que concernée par la mise en concurrence de la totalité des services, se situe néanmoins dans une mission de service public. Une incertitude demeure, à terme, quant à la présence de bureaux de « La Poste » dans les zones rurales, ou au contraire, quant à leur rattachement à des établissements exerçant une autre activité principale⁽¹⁾. Par ailleurs, la filialisation de certaines de leurs activités avec des entreprises telles Chronopost ou Médiapost rend difficile l'analyse des effectifs sur des durées longues.

Carte 1 - Les services aux entreprises dans les régions françaises : nombre de salariés et indice de spécificité

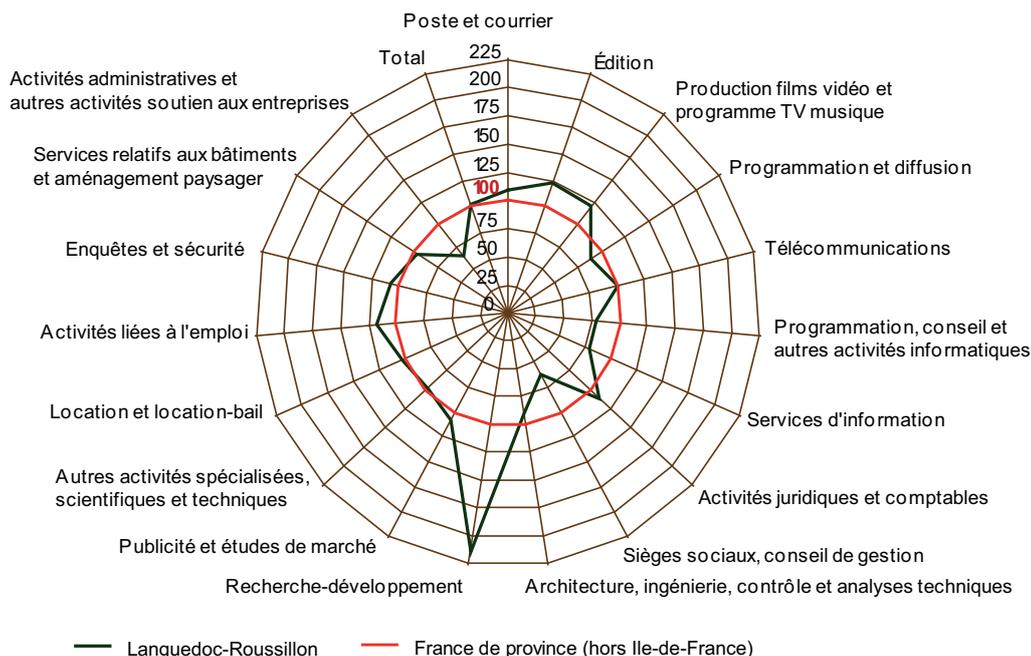


Note de lecture : la part des services aux entreprises dans l'emploi salarié de l'Île-de-France est presque deux fois supérieure à celle des mêmes activités dans l'emploi salarié des régions de métropole (1,67 pour 1,00).

Source : Insee - Clap 2008
© Ign 2011

Graph. 3 - indice de spécificité par activité du Languedoc-Roussillon par rapport à la France de province

(1) Un commerce polyvalent par ex.



Unité : indice de spécificité. La valeur 100 correspond à la moyenne des régions de province

Note de lecture : la part de la recherche-développement dans l'emploi salarié du Languedoc-Roussillon est plus de deux fois supérieure à celle de la même activité dans l'emploi salarié des régions de province (hors Ile-de-France).

Source : Insee - CLAP 2008

■ Les activités juridiques et comptables sont un peu plus présentes en Languedoc-Roussillon. Elles s'exercent le plus souvent à proximité de la clientèle et se développent avec la croissance de la population et du nombre d'entreprises. Le recours aux juristes tend à s'accroître pour de nombreux actes de la vie civile et professionnelle, notamment quand la petite taille des établissements oblige à externaliser cette fonction. Cependant, dans les domaines plus complexes, un réseau national de spécialistes semble assurer la réponse à la demande, plus ponctuelle.

Certaines activités sont particulièrement liées au marché du travail, essentiellement les agences de travail temporaire et les groupements d'employeurs ; elles apparaissent un peu plus développées en Languedoc-Roussillon en raison du niveau élevé de chômage et de la croissance démographique régionale. En effet, ce dynamisme a des effets stimulants, notamment envers le secteur de la construction, qui recourt à de nombreuses missions d'intérim⁽²⁾.

Conseil et informatique : des services moins développés

A l'opposé, les activités de services aux entreprises les moins représentées en Languedoc-Roussillon concernent la programmation, le conseil et autres activités informatiques, les activités des sièges sociaux-conseil de gestion et les activités de soutien aux entreprises⁽³⁾. Concernant l'activité de conseil, il semble, d'après l'enquête qualitative auprès des acteurs menée par la Direccte (voir encadré pages 7-8), que nombre de chefs d'entreprise identifient mal la valeur ajoutée potentielle d'une prestation d'accompagnement par un tiers spécialisé. Cette activité aurait besoin d'être mieux connue, plus professionnalisée et structurée en réseau. La faiblesse des activités des sièges sociaux, quant à elle, est a priori liée à la taille des unités de production régionales, plus modeste en Languedoc-Roussillon qu'en moyenne des régions de province, alors que l'Île-de-France rassemble beaucoup d'emplois en ce domaine, et plus encore que dans d'autres domaines (tableau 3).

Des activités concentrées sur quelques territoires

Effet d'agglomération sur la zone d'emploi de Montpellier et spécificité du nucléaire à Bagnols-sur-Cèze

Les services aux entreprises sont très inégalement répartis sur le territoire, aussi bien au niveau national que

(2) Taux estimé à presque 10 %

(3) Centres d'appel, organisation de salons et congrès

Tableau 3 - Répartition comparée de la part des salariés des services aux entreprises par activité

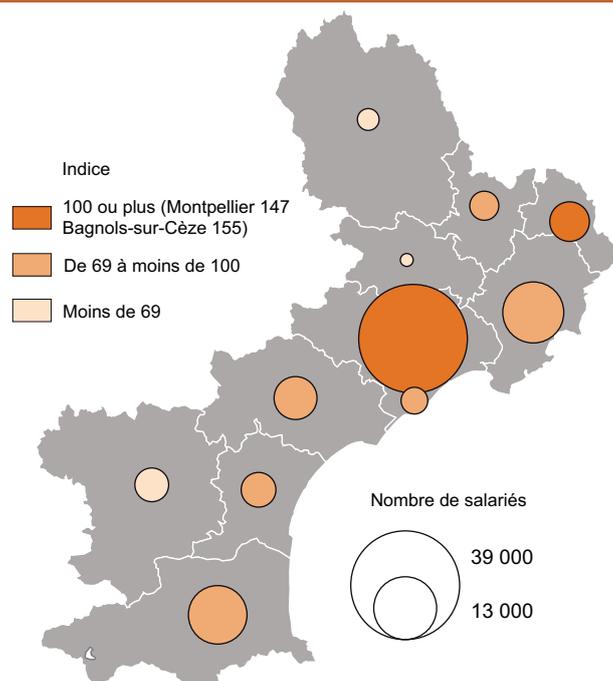
Unité : part dans l'emploi salarié en %

Activité	Languedoc-Roussillon	France de métropole hors Ile-de-France	France métropolitaine
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	14,6	15,5	15,0
Poste et courrier	12,4	11,5	8,7
Activités juridiques et comptables	10,5	9,5	7,7
Architecture et ingénierie, contrôle et analyses techniques	10,4	11,6	10,5
Recherche-développement	10,3	4,9	4,7
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	5,2	8,1	7,0
Enquêtes et sécurité	5,1	4,8	4,9
Programmation, conseil et autres activités informatiques	4,8	6,2	8,3
Télécommunications	4,6	4,7	4,6
Activités liées à l'emploi	4,6	4,0	2,9
Publicité et études de marché	3,8	3,6	4,3
Édition	3,5	3,0	4,2
Sièges sociaux, conseil de gestion	3,5	5,8	8,8
Location et location-bail	3,0	3,0	2,6
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,3	1,4	1,4
Services d'information	1,1	1,4	1,7
Production films cinématographiques, vidéo, programmes TV, musique	0,8	0,7	1,5
Programmation et diffusion	0,5	0,5	1,0
Ensemble des services aux entreprises	100,0	100,0	100,0

Source : Insee - CLAP 2008

régional. Les fonctions les plus qualifiées tendent en effet à se concentrer dans les grandes métropoles. Or, parmi les salariés des services aux entreprises, la part de cadres est élevée (23 %) alors que dans l'ensemble des activités, elle n'avoisine que 11 %.

Carte 2 - Les services aux entreprises dans les zones d'emploi du Languedoc-Roussillon : nombre de salariés et indice de spécificité



Note de lecture : la part des services aux entreprises dans l'emploi salarié de la zone d'emploi de Montpellier est près de deux fois supérieure à celle constatée pour cette même activité dans l'emploi salarié du Languedoc-Roussillon (147 pour 100).

Source : Insee - Clap 2008 - © Ign 2011

Constat nuancé au regard de la structure de l'appareil productif régional

Un analyse plus approfondie, par modélisation*, conduit toutefois à nuancer le degré de présence, en Languedoc-Roussillon, des services stratégiques aux entreprises : elle met en évidence, au final, une sous-représentation de ces services, compte-tenu de la structure de l'appareil productif régional.

Si le Languedoc-Roussillon semble assez bien doté en services stratégiques, il devrait en réalité l'être plus encore : compte-tenu de la structure de l'appareil productif régional, la part des services stratégiques « attendue » devrait atteindre 8,5 % alors que la part observée n'est que de 6,2 %.

Bien que les services occupent une place importante en Languedoc-Roussillon, ils s'orientent plus qu'ailleurs vers la satisfaction de besoins de la population, permanente ou de passage. La présence de la façade littorale a favorisé un important développement du tourisme. Ces deux caractéristiques sont de nature à expliquer une présence relative de services stratégiques moins importante qu'attendue. Localement, dans la région, seules les zones d'emploi de Montpellier et de Bagnols-sur-Cèze dépassent les taux attendus. Ceci confirme leur spécificité.

Des effectifs salariés en croissance mais un bémol depuis 2008

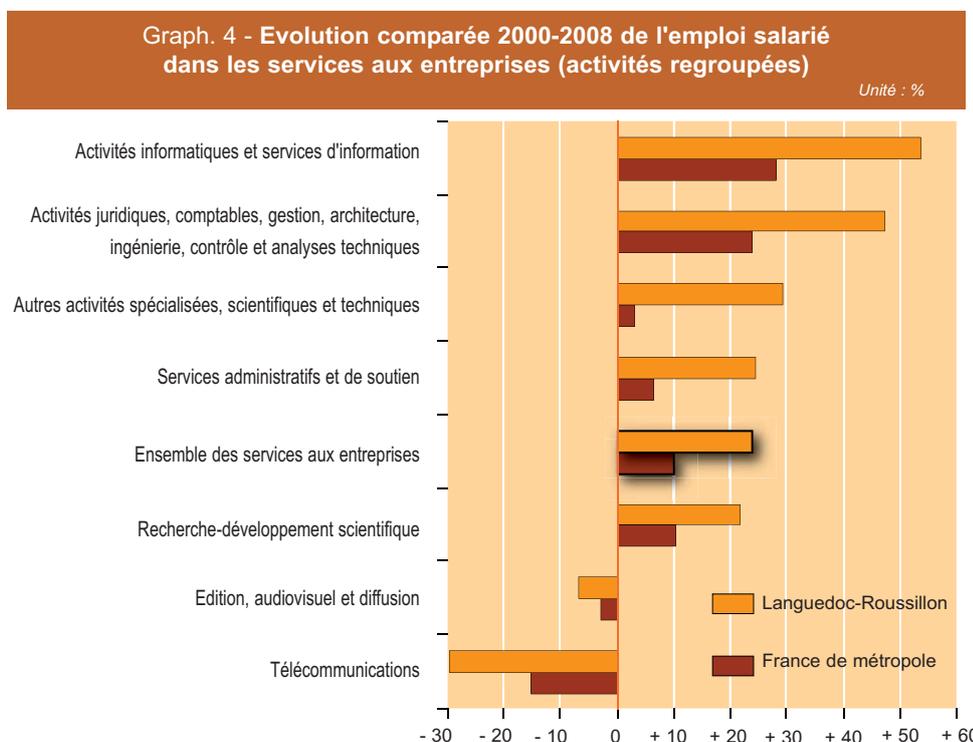
Entre 2000 et 2008, la plupart des activités stratégiques a bénéficié d'une hausse très sensible de l'emploi, en particulier dans l'informatique et les services d'information, les activités juridiques, comptables, la gestion, l'architecture, l'ingénierie, le contrôle et les analyses techniques (graphique 4).

Au cours de la période de crise - de début 2008 à fin 2010 - seuls les effectifs salariés des activités de l'information et de la communication⁽¹⁾ ont continué de progresser (+ 2 %). Ces mêmes effectifs sont restés stables dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien⁽²⁾. Enfin, ils ont baissé dans le secteur de l'intérim, particulièrement sensible aux variations d'activité économique (-10 %).

(1) Activités 58 à 63.

(2) Activités 69 à 82 sauf intérim.

* Voir méthodologie page 10



Source : Insee - Estel 2000 à 2008

DIRECCTE : Une enquête qualitative auprès des professionnels

Une enquête qualitative a été menée auprès des professionnels, entrepreneurs et décideurs publics, conclue par un atelier d'échanges, afin d'enrichir le constat statistique réalisé par la DIRECCTE et par l'INSEE.

La Direccte a réalisé des entretiens auprès de professionnels et de leurs représentants avec un cabinet de consultants (SOFRED). Elle a également animé un atelier d'échanges avec quelques acteurs. Les constats qui en ont découlé confirment les éléments de diagnostic statistiques. L'étude qualitative débouche tout d'abord sur les constats suivants :

Le tissu des entreprises de services est, à l'image du tissu productif, relativement atomisé

Il est constitué de nombreuses très petites entreprises, voire d'acteurs indépendants, avec une représentation locale de grands comptes nationaux concentrés dans les agglomérations. Le marché local est difficile à capter, alors que l'environnement (compétitif et réglementaire) justifie de plus en plus le recours à des expertises. Cette difficulté est notamment liée à l'atomicité des entreprises (et des établissements), à un tissu industriel peu développé et à un éloignement des principaux centres de décision, comme le montre le constat statistique de l'INSEE. Par exemple, la demande de conseils reste faible et les missions d'envergure limitées. En effet, les petites et les moyennes entreprises régionales ont des moyens humains et financiers restreints, une culture peu portée vers le recours au conseil, et parfois une défiance vis-à-vis du métier de consultant, dont la valeur ajoutée est mal reconnue.

L'offre régionale des professionnels du conseil satisfait la plupart des besoins des entreprises.

Les éventuelles lacunes ne constituent pas une difficulté, en raison des réseaux locaux de consultants et de la présence d'antennes de grands cabinets nationaux, qui ont la possibilité de mobiliser des consultants experts extérieurs au territoire. Mais la faible lisibilité de l'offre, liée à son morcellement et à des stratégies commerciales « attrape-tout », peut expliquer le recours à des consultants implantés dans d'autres régions. Ceci, d'autant plus que ces derniers développent des stratégies de plus en plus offensives, notamment depuis la crise de 2008. Ils répondent également aux besoins que l'offre régionale n'assure pas dans certains domaines assez spécialisés (à l'exception de celui des risques).

Les marges de développement sont réelles car le territoire présente des atouts

Ces atouts sont liés à l'héliotropisme et à son corollaire, la dynamique de l'économie présentielle, mais aussi à la qualité de l'accompagnement public, notamment en matière de création et de développement des entreprises, au positionnement de ces entreprises sur certaines activités à fort contenu technologique, comme le montre le constat statistique de l'INSEE, et à la qualité de l'environnement.

Une relation est encore à consolider entre les entreprises de services aux entreprises et les services publics

Les acteurs institutionnels se font à la fois prescripteurs, commanditaires et concurrents au travers d'actions collectives ou de dispositifs accompagnant la création d'entreprise ou l'innovation : le « Pack Croissance » de l'Agglomération de Montpellier et les « contrats de croissance du Conseil Régional » en sont des exemples. L'ensemble de ces dispositifs conduit les entreprises à prendre conseil pour pérenniser et développer leur activité dans de meilleures conditions. Cependant, le tissu d'entreprises du conseil est plus ou moins connu selon que la profession est réglementée ou pas, ou selon l'existence d'une représentation sectorielle régionale ou non. De ce fait, les acteurs publics rencontrent des difficultés à trouver des partenaires de réflexion et à faire évoluer leurs relations avec les professionnels d'un modèle client-fournisseur vers un réel partenariat.

Suite page 8

DIRECCTE : Une enquête qualitative auprès des professionnels

Des pistes d'actions pour les professionnels

En synthèse de l'étude quantitative INSEE et de l'enquête SOFRED, des pistes d'actions ont été évoquées par les professionnels et les acteurs institutionnels et restent à préciser avec les professionnels :

1) Clarifier l'offre, en identifiant les expertises

- Construire la visibilité des acteurs au travers d'un annuaire ou d'une plate-forme partagée (à l'exemple du «Pack Croissance»)
- Favoriser le développement d'une démarche qualitative (type Ascofi) qui garantisse la qualité des références et des expertises régionales.

2) Renforcer les entreprises de conseil et leur expertise par des actions de politique publique et une meilleure organisation de la profession

- Favoriser les rapprochements entre acteurs du conseil, inciter au temps partagé pour une meilleure synergie à l'intérieur de la profession et proposer des réponses communes complémentaires aux entreprises
- Inciter au décloisonnement des structures et permettre des rapprochements entre avocats, notaires, conseils, commissaires-priseurs, en lien avec l'évolution du cadre juridique (loi du 28/3/11) qui permet la création de sociétés de participation financière de professions libérales (SPFPL)
- Accompagner les créations et développement de sociétés de conseil pour les professionnaliser (former au métier de consultant, mettre en relation les nouveaux venus et les cabinets existants)
- Favoriser l'émergence d'expertises en lien avec la Recherche, les Pôles de compétitivité.

3) Rapprocher les PME des acteurs du conseil

- Favoriser la relation commerciale en mettant en évidence la valeur ajoutée du conseil sur une thématique précise
- Développer la visibilité des acteurs du conseil auprès des PME, au travers de colloques, conventions, rencontres...

4) Organiser la relation entre la (les) profession(s) et les services publics

- Constituer une dynamique sectorielle autour d'un projet commun (exemple de plates-formes dans d'autres domaines), qui pourrait être un modèle à l'instar des projets JINNOVE en Nord-Pas-de-Calais, ou « l'innovation par les services » avec le Pôle Nekoe à Orléans.

Sources, définitions et méthodologie

Sources

Les principaux résultats sont issus de la source Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2008) et des Estimations d'Emploi Localisées (ESTEL 2000 et 2008).

Quelques données présentes dans les fiches sectorielles proviennent du Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE 2008) ou des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS 2008).

Champ de l'étude

■ Services aux entreprises

Les secteurs d'activité sont statistiquement repérables par le code d'activité principale déclarée pour une entreprise ou un établissement lors de son inscription au répertoire SIRENE.

L'étude a été réalisée sur le découpage de la nomenclature d'activité NAF Révisée 2 en 88 postes. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/liste-nomenclatures.htm>

S'agissant des services marchands, l'Insee les classait en fonction de leur utilisateur principal, mais depuis la mise en oeuvre de la NAF Rev. 2, ce regroupement n'est plus d'actualité. Tous les services retenus dans l'étude et intéressant la Direccte sont considérés comme des services aux entreprises, même s'ils sont partiellement consommés par les ménages.

Pour les calculs d'évolution d'effectifs salariés, les estimations d'emploi ne sont disponibles que dans une nomenclature agrégée.

Codes de la nomenclature en 88 postes	Les activités des services aux entreprises (en gras les services aux entreprises à plus forte valeur ajoutée, hors R&D)
53	Activités de poste et de courrier (habituellement en transports), dans le cadre d'une obligation de service universel et autres
58	Édition : livres et périodiques et autres activités d'édition, logiciels
59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
60	Programmation et diffusion : radio, télévision
61	Télécommunications : filaires, fans fil, par satellite, autres activités de télécommunication
62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
63	Services d'information : traitement de données, hébergement et activités connexes, portails internet, autres services d'information
69	Activités juridiques et comptables
70	Activités des sièges sociaux, conseil de gestion
71	Activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques
72	Recherche-Développement scientifique en sciences physiques et naturelles, humaines et sociales
73	Publicité, études de marché et sondages
74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques : design, activités photographiques, traduction et interprétation, autres non classées ailleurs (n.c.a.)
77	Activités de location et location-bail de véhicules automobiles, de biens personnels et domestiques, d'autres machines, équipements et biens, de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
78	Activités liées à l'emploi : agences de placement de main-d'œuvre, agences de travail temporaire, autre mise à disposition de ressources humaines
80	Enquêtes et sécurité : sécurité privée, activités liées aux systèmes de sécurité, enquête
81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager : activités combinées de soutien lié aux bâtiments, nettoyage, aménagement paysager
82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises : centres d'appels, organisation de salons professionnels et congrès, soutien aux entreprises n.c.a.

■ Services stratégiques aux entreprises

Les activités stratégiques, retenues par la Direccte, correspondent aux codes 61, 62, 63, 69, 70, 71, 72, 73, 78 signalés en gras ci-dessus. Ces activités se distinguent souvent par un taux de cadres plus important que la moyenne, avec des fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles plus représentées.

Limites quant à l'interprétation des données

- Les entreprises et établissements sont sélectionnés à partir de leur code NAF, défini comme l'activité principale de l'entreprise ou de l'établissement ; celui-ci (ou celle-ci) peut donc exercer une ou plusieurs activités secondaires ;
- Les activités retenues ne sont pas exclusivement destinées aux entreprises (ex : aménagement paysager, poste...)
- Les données sur l'emploi portent exclusivement sur les salariés, il n'y a pas d'informations détaillées sur les non-salariés ;
- Les contrats entre la recherche publique et les entreprises privées ne sont pas comptabilisés ici, ce qui induit une sous-estimation de la Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD).

Définitions

■ Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD)

Elle correspond aux dépenses engendrées par les travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds (*source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*). Une partie des travaux est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises.

La DIRD comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières).

■ Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services, jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Une entreprise peut être composée d'un ou de plusieurs établissements. Le siège social d'une entreprise constitue aussi, en lui-même, un établissement.

■ Etablissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise, qui, elle, jouit d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, en tant qu'unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique du système productif.

■ Microentreprise

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 millions d'euros. Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la microentreprise et ne s'apparente pas non plus au statut d'autoentrepreneur.

■ Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Effectué conjointement par l'Insee et par la Dares, Direction statistique du Ministère en charge du travail, avec l'appui de la Datar et en concertation avec les administrations concernées, le découpage en 364 zones d'emploi constitue une partition intégrale du territoire, adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage d'étude.

Un nouveau découpage en 322 zones, mis à jour avec les données de recensement 2006, remplace depuis juillet 2011 le précédent zonage. La présente étude est basée sur le zonage antérieur à cette rénovation.

Méthodologie

■ Modèle de régression logistique

Le modèle a été utilisé pour expliquer les écarts de représentation des services stratégiques aux entreprises entre zones d'emploi et entre régions, ainsi que les taux attendus. Il a été appliqué à des données disponibles au niveau des zones d'emploi et des régions de France métropolitaine, hors Ile-de-France.

Les variables du modèle sont les suivantes :

- structure par grand secteur : part des différents grands secteurs dans l'emploi salarié total du territoire ;
- taille des établissements : part des micro-entreprises, des petites et moyennes entreprises, des grandes entreprises, dans l'emploi salarié total du territoire ;
- établissements sièges sociaux : part de leurs effectifs salariés dans l'emploi salarié total du territoire,
- taille du territoire, en effectifs salariés, dans l'emploi salarié total de la France de province.

Interprétation :

La part des emplois de services aux entreprises stratégiques est liée à la structure du tissu productif de la zone étudiée.

Le modèle est significatif (coefficient de corrélation = 0,80).

Les variables qui expliquent le plus la variance de la part des emplois dans les services aux entreprises stratégiques entre les territoires sont par ordre d'importance :

Facteurs mesurables	Favorable	Défavorable
Part des services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration dans l'emploi salarié de la zone	+++	
Part de l'emploi salarié du territoire dans l'emploi salarié total de la France de province	+	
Part de l'hébergement-restauration dans l'emploi salarié du territoire		-
Part du commerce et transport dans l'emploi salarié du territoire		-
Part de l'administration dans l'emploi salarié du territoire		-

Pour en savoir plus

Au niveau national

« Les services marchands en 2010 » *Rapport sur les comptes 2010 - Insee, Document de travail E 2011/03 - juin 2011*

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/E1103.pdf

« Les services marchands en 2010 : le retour de la croissance » *Insee Première n° 1366 - septembre 2011*

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1366

« Les services en France », *Insee Références, nouvelle édition à paraître 1^{er} trimestre 2012*

Au niveau régional

Fiches détaillées (*en annexe*) des différents secteurs du champ des services aux entreprises

Les données de l'Insee
www.insee.fr

Le répertoire Sirene
09 72 72 6000*



Les indices
09 72 72 2000*



* prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



DIRECCTE

Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
Languedoc-Roussillon

Numéro vert : 0 800 00 74 74

Pour informer les salariés et les chefs
d'entreprises sur les mesures liées au
développement des compétences et à la
sécurisation des parcours.

Numéro Azur : 0 810 00 12 10

Pour aider les petites et moyennes
entreprises dans leurs démarches
administratives

3, place Paul Bec - CS 39538 - 34961 - MONTPELLIER Cedex 2

Tél : 04 30 630 630 - Fax : 04 30 630 631

www.languedoc-roussillon.directe.gouv.fr

